



**Intervention de Jérôme NORMANDIERE
Conseiller Municipal
Conseil Municipal du 05 mai 2008
Délibération n°53**

Monsieur le Maire, une remarque tout d'abord : nous regrettons que le sujet des synergies et des complémentarités avec la Ville de St Malo ne soit abordé finalement que de manière incidente, à travers le soutien que nous apportons à cette manifestation ô combien intéressante.

Il s'agit là en effet d'un enjeu majeur pour notre stratégie de rayonnement et d'attractivité. Elle pourrait d'ailleurs faire l'objet d'un débat qui y serait à part entière consacré. Je dis « *pourrait* », je pense en fait « *devrait* ». On en prend très bien la mesure lorsqu'on voit le programme des deux journées qui y sont consacrées, hélas hors de notre enceinte, à la fin de ce mois : je cite quelques unes des conférences annoncées : *St Malo/Rennes, un grand territoire ? Economie résidentielle et productive, le cas de St Malo/Rennes. Comment imaginer le futur grand territoire urbain de Saint-Malo/Rennes ? Quelles synergies économiques entre Rennes et Saint Malo ? En quoi le couple métropole-littoral devient un atout indéniable de la compétition entre les territoires ?*

Il fut un temps peut-être où Rennes et St Malo campaient sur leurs pré carrés respectifs. Je dis « *peut-être* », je pense en fait « *sans doute* ». Le temps de ce qui a pu être perçu comme le « *splendide isolement* » tant de la « *République Malouine* » d'un côté que de celui d'une certaine arrogance de la « *capitale régionale* » de l'autre est désormais révolu.

Il est révolu de fait. La poursuite toujours plus intense de la périurbanisation résidentielle et du desserrement des activités tend à faire converger nos territoires. Il est également révolu par le sens de l'histoire et des lois de la nécessité. Les Etudes de la Datar sur le Rayonnement européen, la structuration de l'Espace Métropolitain Loire-Bretagne, confortent l'idée qu'il nous établir des coopérations pour accéder à une taille et une qualité critiques. Pour Rennes, cela passe notamment par l'établissement d'un partenariat stratégique avec notre voisine malouine. La spécificité maritime impacte les principales fonctions métropolitaines des agglomérations : en terme de tourisme, d'attractivité résidentielle, de logistique, de marketing territorial... St Malo constitue, c'est notre projet communautaire qui le dit, « *la façade maritime de Rennes* ». Au-delà, il faut ajouter que St Malo a une histoire qui fait rêver, et qu'elle a une notoriété, reconnue dans le monde entier. Elle constitue donc un formidable « *produit d'appel* » pour notre ville. Rennes a quant à elle les infrastructures et la puissance. Rennes a besoin de St Malo et St Malo a besoin de Rennes. Les deux sites ont vocation à se compléter dans de nombreux domaines. Plus qu'un « *dessein commun* » comme le mentionne l'intitulé de la journée-rencontre, c'est à terme d'un « *destin commun* » dont il s'agit en fait.

Politique de sites, mise en réseau au niveau de l'enseignement supérieur, structuration de l'aménagement scientifique de cet espace, équipements de références sur le thème de la mer... Les leviers (et les chantiers) ne manquent pas. C'est aussi (surtout ?) celui du tourisme, de l'événementiel, des loisirs.

St Malo peut permettre de connecter Rennes avec la mer et l'on sait combien cette connexion au littoral est importante dans la visibilité et la lisibilité de nos sites. Sans doute plus qu'ailleurs c'est enfin la question de la coordination de la fonction Congrès et du tourisme d'affaires qui est posée. Lorsqu'on voit les palinodies qui entourent le choix du site de notre centre d'affaire (du Palais St Georges au Couvent des Jacobins) et celui de la jauge, de 800 à 1500 places, on peut douter que la question ait véritablement été posée en tant que telle. Nous devons conjurer le risque d'un jeu « perdant-perdant » où sans réelle valeur ajoutée (et il est permis de douter qu'un lieu historique figure parmi les motivations des congressistes), nous ferons les frais d'un choix qui se portera toujours, n'en déplaise à notre amour propre, à prestation égale, sur St Malo. Je rappelle pour mémoire que notre proposition d'une offre qui complète celle de St Malo sur une dalle qui surplombe les voies ferrées à proximité de la gare est toujours d'actualité...

J'ai cherché les occurrences des coopérations envisagées avec St Malo dans le projet que vous avez proposé aux Rennais il y a quelques semaines. J'avoue que je n'ai pas trouvé grande chose. Je me suis dit qu'il s'agissait là d'une matière qui relevait des compétences communautaires. J'ai donc cherché dans le projet communautaire et j'ai trouvé, outre la mention que j'ai citée, que cette coopération doit « *s'intégrer dans une offre touristique globale de niveau international intégrant un patrimoine exceptionnel, une identification et une culture régionale forte, un littoral de grande qualité et des offres urbaines complémentaires* ».

Un peu elliptique, il faut en convenir et de surcroît dommage que cette question ne soit pas traitée aussi en prenant les Rennais à témoin de vos réflexions et de vos engagements. Je constate d'ailleurs que vous figurez Monsieur le Maire parmi les participants annoncés de la table ronde introductive du 30/05 consacrée à « *l'intérêt et aux enjeux d'une coopération entre les deux villes de Rennes et Saint Malo* ».

A ceux –et ils sont nombreux- qui n'auraient pas les moyens de consacrer les 110 euros demandés pour assister à cette seule journée, pourriez vous nous donner quelques indications des orientations que vous défendrez quant au partenariat stratégique à définir avec St malo et la manière dont vous proposez de l'organiser et le mettre en valeur. ?

Je vous remercie.

